



Se préparer à une grève

MAI 2021

CONSEILLER D'ÉDUCATION

Ce que nous aborderons dans cet atelier

- Ce que signifie faire la grève
- Comment se préparer pour une grève
- Les ressources financières disponibles

Pourquoi les Syndicats font-ils grève

- Lorsqu'un Syndicat n'est pas en mesure de négocier une convention collective, il choisit parfois de faire une grève. Une grève comprend l'arrêt de travail ou le refus de travailler par les employés dans le but d'obliger leur employeur à accepter des conditions d'emploi.

Que signifie un mandat de grève?

- Un vote de mandat de grève n'est PAS un vote de grève. Il s'agit plutôt d'un vote visant à montrer à l'employeur que vous appuyez votre équipe de négociation et les propositions que vous avez élaborées ensemble, en donnant à votre équipe de négociation le mandat d'appeler à la grève, à un moment donné dans l'avenir, si nécessaire pour obtenir un contrat équitable pour nous tous. Encore une fois, un vote de mandat de grève n'est pas un vote pour faire la grève.
- En fait, l'histoire montre qu'un vote « OUI » élevé lors d'un vote sur le mandat de grève a tendance à réduire la probabilité qu'une grève soit nécessaire, car l'employeur sera plus disposé à travailler avec notre équipe de négociation pour apporter les améliorations demandées par les membres contractuels.

Peut-on éviter une grève?

- La meilleure façon d'éviter une grève ou des concessions est de convaincre votre employeur que les membres partiront, si nécessaire!
- Ne bluffez pas !

Avant le vote de grève

- Les section locales doivent tenir leurs membres informés
- Faire circuler l'information au sein des membres
- Parler de la dernière offre de l'employeur
- Parler de ce que propose le Syndicat
- Tenir des séances d'information

se souvenir!

- Ce sont les membres d'une section locale qui décident si leur section locale fait grève ou non!

Travailleurs désignés

- Les travailleurs désignés ou essentiels sont ceux dont le travail est considéré comme essentiel au fonctionnement de la société. Les emplois essentiels diffèrent selon les administrations, mais comprennent généralement des emplois dans les secteurs de l'éducation, de santé, des urgences et des services de police.
- Il est important de se rappeler que des « emplois ou des postes » sont désignés, et non la personne qui exécute le travail. Les désignations sont négociées par votre comité de négociation.
- Les membres de l'exécutif syndical ne seront pas désignés.

Finances d'une grève

- On s'attend à ce que les membres admissibles à la grève fassent la grève!
- Pour recevoir un soutien financier, vous devez participer activement aux tâches de grève (administration, piquetage, bureau du grève, etc.).
- Si vous effectuez plus de 30 heures de travail de grève, vous recevrez 60\$ par jour, jusqu'à 300\$ par semaine du SCFP national pour la durée de la grève.
- Si votre section locale est affiliée au SCFP-NB, vous recevrez 60\$ de plus pour les quatre premiers jours de la grève.
- L'indemnité de grève n'est pas imposable.
- Les dons des autres Syndicats, des sections locales du SCFP, des entreprises et des citoyens sont fréquents pendant une grève. Ce sera à votre section locale de décider comment ces fonds sont distribués et utilisés pour les activités de grève.

Qu'en est-il des avantages de prestations de santé?

- Dans certains cas, les employeurs paient les primes et les membres continuent d'être couverts par les prestations.
- Si l'employeur refuse de payer sa part des primes, le SCFP national versera les primes d'assurance-vie collective et les primes prolongées de prestations de soins de santé, à compter du début de la grève.
- Si l'employeur refuse de permettre au SCFP de payer les primes, la caisse nationale de grève peut couvrir certains soins dentaires d'urgence et certains médicaments .
- C'est toujours une bonne idée de remplir toutes vos ordonnances avant un arrêt de travail.

Propriété de l'employeur

- Les outils de l'employeur (courriel et programmes internet) seront débranchés (assurez-vous que votre section locale a vos coordonnées personnelles).
- Votre employeur vous demandera de lui rendre ses biens avant une grève (clés, cartes d'accès, téléphones cellulaires, ordinateurs, véhicules, outils ou fichiers).
- Plusieurs travailleurs ont des objets personnels sur leur lieu de travail (vêtements, photos, plantes, médicaments), nous vous suggérons de les ramener à la maison avant une grève, vous ne serez pas autorisé à les récupérer.
- Le fait de ramasser vos objets personnels envoie également un message à votre employeur que le Syndicat est sérieux et qu'il est prêt pour la grève!

Serais-je être puni pour avoir joué un rôle pendant la grève?

- Vous avez le droit légal de grève.
- Les employeurs ne peuvent pas discipliner les travailleurs pour soutenir leur Syndicat. Le SCFP vous appuiera si des mesures sont prises par votre employeur, la sécurité ou la police.

Choses à faire et à ne pas faire

13

à faire ✓	ne pas faire ✗
Suivez les instructions de votre capitaine de piquetage de grève	Suivre les directives des agents de sécurité de l'employeur
Inscrivez-vous tous les jours	De supposer que quelqu'un vous inscrit
Gardez la ligne en mouvement	D'empêcher le grand public d'utiliser le trottoir
Habillez-vous en conséquences et apportez des collations	Endommager les biens publics ou patronaux
Amusez-vous	Se présenter sous l'influence de drogues ou d'alcool
Suivez les instructions des capitaines de piquetage si des « scabs » sont présents	Ne pas menacer ou agresser les « scabs »
Restez sur le message lorsqu'il est approché par le public ou les médias. Restez poli.	Parlez aux médias. Si vous êtes approché, dirigez-les vers votre capitaine de piquetage.